Cour
FRC
5312

NOMINATION DES JUGES DU DISTRICT DE MARSEILLE,

Extraite du Procès-verbal de l'Assemblée Electorale, avec les remercîmens aux Gardes-Nationales & le Discours de clôture prononcés par M. Blanc-Gilli, Président de ladite Assemblée,

Du 10 Octobre 1790.

Tableau de MM. les Juges & Suppléans nommés.

M. Jean-Etienne Lejourdan, Homme de loi, Procureur de la Commune.

MESSIEURS

Pierre-Barthelemy Groſſon, Avocat du Roi en la Sénéchauſſée de cette Ville.

Gabriel-Antoine Richard, Conſeiller du Roi au Siège de l'Amirauté.

Paul-Joſeph Courmes, Homme de Loi.

Joſeph-Victor-Alphonſe Arbaud, Homme de loi à Aix, & l'un des Adminiſtrateurs du Département des Bouches du Rhône.

SUPPLÉANS.

MESSIEURS

Jean-François Chery, Homme de Loi.

Lazare-Vincent Eſquier, Homme de Loi.

Michel-Jean-Baptiſte Martinot, Homme de Loi, & Notaire à Aubagne.

Jean-François Augier, Homme de Loi.

Collationné par Nous Secrétaire de l'Aſſemblée Electorale,

Signé, AUBERT, Secrétaire.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

AU retour du *Te Deum*, l'Assemblée Electorale ayant voté des remercîmens aux Gardes-Nationales, M. Blanc-Gilli, Président, s'est levé & a dit :

Messieurs les Gardes-Nationales, je vous porte la parole au nom du Corps Electoral. Il vous adresse ses remercîmens du zèle avec lequel vous lui avez fourni la garde d'honneur pendant ses travaux. L'Armée Marseillaise est connue dans l'Univers entier pour avoir opposé des obstacles invincibles aux ennemis de notre immortelle révolution ; nous osons dire à haute voix, que vos actions ne feront qu'ajouter toujours plus à l'éclat de sa renommée.

Après la lecture du Procès-verbal, M. le Président s'est levé & a prononcé le Discours de clôture suivant.

MESSIEURS,

Nos travaux sont finis. Vous m'avez honoré du

soin de les présider, nous ne devons pas nous séparer sans nous en rétracer l'importance.

Avoir achevé l'organisation de l'Ordre judiciaire, avoir élu nous-mêmes nos Juges, c'est dire que la Révolution est terminée.

Quel spectacle pour les esprits philosophes qui ont sçu s'élever à la hauteur de la Nouvelle Constitution des Français! Quel spectacle que ce nouvel ordre de choses, qui remédie à tant de maux! La subversion de tous les principes étoit si complette, la corruption avoit tellement mis le comble à ses excès, que les honneurs n'étoient plus reservés qu'au vice heureux, & la vertu dans l'infortune étoit frappée de proscription & d'infamie.

Un changement aussi rapide qu'inattendu, attaque l'horrible cahos des abus; la justice exerce son regne; elle reprend tout ce que la violence a usurpé..... Grande & sublime Révolution! Sa pareille n'est point citée dans les annalas du monde!

Nous en avons été les témoins & les coopérateurs, portion de ce Peuple de Francs, qui, s'entourant de sa force invincible, de son impertur-

bable volonté a choisi lui-même & dans son propre sein tous les chefs qui doivent conduire la chose publique. Y eût-il jamais un accord plus unanime que celui de ces Citoyens de professions si différentes ? Est-il possible de se réunir mieux à un même but ? Voilà le spectacle que le Patriotisme des Français offre à l'univers étonné.

Que nous reste-t-il à faire, Messieurs ? C'est de nous fixer à cette douce perspective qui offre à tous les Citoyens l'heureux succès de tous les projets qu'il enfanteront pour la prospérité commune. Les grands exemples ne nous manquent pas, il nous sera permis désormais de les suivre sans craindre d'être arrêtés par des obstacles. Vous habitez, Messieurs, une Cité qu'on pourroit appeller la Patrie des Héros ; tous les états vous ont fourni pour modèles des hommes qui se sont immortalisés ; les efforts que vous ferez pour les imiter ne seront plus vains. Autant le crime étoit exalté, autant la vertu sera honorée.

Le temps en est venu : hommes de guerre, Navigateurs, Artistes, Commerçants, Ministres des Autels, Riches & Pauvres de tout état four-

niront par milliers des modèles de perfection. Nos Concitoyens en particulier se reconnoîtront dans les actions glorieuses de leurs Ancêtres. Les uns feront revivre cet illustre *Chevalier Paul*, qui de l'état obscur de Matelot s'éleva jusqu'au commandement des armées, où il se montra toujours victorieux. D'autres feront *des Pythéas & des Euthimenes* dans la Navigation. Ceux-ci deviendront les émules de ce sublime *Puget* qui étonna autant par les chefs-d'œuvres de son ciseau, que par l'austérité de ses vertus privées. Ceux-là nous rappelleront la mémoire de ce sage & modeste *Ignace Seurrat*, qui fit consister son bonheur à verser les richesses de son Commerce dans le sein de l'infortune, & ce laborieux *M. Aubert*, mort dans les fonctions de Juge-Consul, qui fut pareillement un modèle incomparable de vertu dans la profession du Commerce. Le Sacerdoce nous donnera encore des Martyrs de l'humanité, comme l'a été un *Belsunce nouveau Borromée*; enfin ceux que notre confiance vient d'élire, se montreront à leur tour les dignes descendants de cet admirable Juge *Antoine Ruffi*, l'historien de notre Patrie qui, se reprochant un jour de n'avoir pas assez examiné la cause d'un Plaideur, lui paya de ses propres deniers tout ce qu'il avoit perdu par la perte de son procès.

Vivez, Messieurs, vivez pour le bonheur de la Patrie ; vous pouvez tous lui faire du bien par vos lumieres & vos travaux. Rempliſſez votre deſtinée, qui répandra le plus brillant éclat ſur votre courſe paſſagère & laiſſera un nom immortel après vous.

A MARSEILLE, De l'Imprimerie de P. A. FAVET, Imprimeur du Roi & de la Ville, rue du Pavillon.